Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 45 (1998)

Heft: 1-2

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

E dito romand

Bonne année

La protection civile a changé de Département. Les conséquences ne sont pas encore mesurables, d'autant que les cantons et les communes en sont encore à mettre en place «leur» régionalisation. Bon, et alors? Que va-t-il encore se passer durant l'année qui vient? Il faut bien avouer que jusqu'à maintenant il n'a été question que de Réforme dont la principale révolution, il faut bien le dire, n'a porté que sur des coupes de budget, obligeant l'institution à faire quelque chose. Une question cruciale reste pourtant en suspens; on ne sait pourquoi d'ailleurs. S'il est vrai que la PCi a subi quelque mutation, a-t-elle véritablement évolué? Existe-t-il une vision globale du côté des élites de la PCi? Si tel est le cas, elle doit être réservée à quelques initiés. Tout le monde attend des recettes miracles du rapport de la commission Brunner. Gare aux déceptions. A la vérité pourtant, beaucoup de progrès ont été faits dans le domaine de l'instruction, de l'information. Mais quantité d'organismes possèdent encore une «orientation» structurelle qui n'a pas vraiment changé. Le temps n'est pas à la polémique mais bien plutôt aux interrogations de fond, histoire de ne pas être pris de court lors des mutations qui attendent encore la protection civile. Cela fait partie du bilan que chacun tire en fin d'année, en son âme et conscience, pour entamer l'année nouvelle plein de bonnes résolutions. Pour ceux qui ont participé au dernier séminaire d'automne de l'USPC, la question de l'avenir de la PCi a pourtant bel et bien été posée; sans réponse concrète, si ce n'est la réaffirmation de positions déjà connues. Alors, que penser de l'année qui vient de frapper à la porte?

Pour sa part, la rédaction de *Protection civile* n'a pas de réponse, mais remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui lui sont fidèles.

Bonne année.

René Mathey

Vers la fin du tunnel!

Sortie commune

Visite du chantier du percement du tunnel de la N5 à St Aubin, virée en bateau sur le lac de Neuchâtel: tel était le menu proposé aux membres de l'Association Vaudoise de PCi (AVPC) et à ceux de l'Association des cadres supérieurs (ACVCS). Une quarantaine de membres des deux associations y ont participé.

RENÉ MATHEY

Comme on le sait, l'ACVCS et l'AVPC cherchent à se rapprocher, voire, un jour, à fusionner. Il ne s'agit pas, tant pour Christiane Langenberger, présidente de l'AVPC, et pour Patrick Farjon, président de l'ACVCS, d'une obsession ressortant de l'acharnement thérapeutique, mais bien plutôt de constater que ces deux associations ont une majorité de buts et objectifs communs.

Pour Christiane Langenberger, il y a une certaine logique à ce rapprochement. En effet, la recherche constante d'une amélioration de l'efficacité de la PCi passe par la régionalisation. Or, celle-ci tend tout naturellement à diminuer les effectifs, donc les membres de l'une et l'autre des deux associations. A terme, on court donc le risque de la disparition de l'une et de l'autre. Pourtant, l'impression demeure que le besoin d'une vision politique et pratique,

par le biais d'une Association est nécessaire. Ce rôle de «garde-fou» doit donc subsister.

Même analyse du côté de Patrick Farjon qui trouve que l'antagonisme n'est plus de mise à l'aube du 21° siècle. Pour lui, un des avantages du rapprochement se trouve dans le rôle fédérateur que joue l'Union Suisse au niveau du Parlement fédéral. De ce fait, le côté très technique des travaux de l'ACVCS trouve un prolongement naturel dans le monde politique, par le biais de l'AVPC. C'est un atout qui ne nuit en rien aux valeurs que défend l'association, pas plus qu'aux bons rapports entretenus avec les spécialistes du Service cantonal vaudois de PCi. Il convient donc de saisir cette chance.

Le côté symbolique de la visite du chantier du tunnel n'a pas échappé aux membres des deux associations qui ont fait le déplacement de St Aubin. D'ailleurs, les discussions lors de la virée lacustre ont permis à chacun de mesurer les avantages d'une telle opération.

A propos du chantier

Le tunnel de St Aubin, long de 469 mètres, est une fraction importante d'autres ouvrages nécessaires au tronçon Vaumarcus—Bevaix s'étirant sur 7,5 km et qui traverse la région de la Béroche. Trois éléments principaux font partie des travaux. Le tunnel lui-même, le passage supérieur du Castel à St Aubin et le giratoire à la sortie du côté du Vallon du Pontet.

L'exploit réalisé se trouve dans la complémentarité entre la route et le rail. En effet, simultanément à la réalisation de la N5



De g. à dr.: Christiane Langenberger, présidente de l'AVPC, Patrick Farjon, président de l'ACVCS, et Michel Buttin, chef du Service cantonal PCi.



Patrick Farjon: «La conduite d'un bateau s'apparente à celle d'une Association: elle s'appuie essentiellement sur l'équipage afin que les passagers touchent le port prévu!»

dans la région de la Béroche, les CFF remanient le tracé de la voie ferrée dans le cadre du programme Rail 2000. Le tronçon Vaumarcus-Boudry verra le remplacement du tracé actuel en corniche par celui de la construction d'un tunnel de 2,2 km. Ce qui a aussi beaucoup intéressé les participants dans les explications de Kurt Hagen, ingénieur, c'est la prise en compte des éléments environnementaux. Non seulement tout (ou presque) a été fait pour éviter les nuisances, mais on profite de l'excavation de près de 5 millions de mètres cubes de matériaux pour en utiliser une partie pour la mise en valeur de la zone littorale. En effet, pendant des décennies, des dragages de graviers ont produit de profondes fosses et rendu la zone inhospitalière pour la faune et la flore aquatique.

Les matériaux sont chargés sur des chalands, par le biais de tapis roulants. Cette technique simple évite aussi un accroissement du trafic de camions dans la région. Ces chalands acheminent ces matériaux sur des pontons de noyage; ensuite, une pelle mécanique alimente un tube plongeur télescopique qui les déverse à proximité immédiate du fond du lac. Cette méthodologie évite la dispersion de boues dans le lac et permet un dépôt très précis (de l'ordre du mètre) nécessaire à la stabilité des remblais. Sur le plan financier, l'acheminement par voie d'eau est plus économique que celle de la route; de plus, il n'y a pas de taxes de décharge.

Vidéo: Comptoir Suisse 1995

Chacun a encore en mémoire la participation de la protection civile, comme hôte d'honneur, lors du Comptoir Suisse 1995. A cette occasion, un film retraçant les principaux événements de ces mémorables journées a été tourné. Une cassette vidéo

est maintenant disponible au prix de Fr. 25.-. Elle a été entièrement éditée à «compte d'auteur». Ceux qui souhaitent la commander, peuvent le faire en écrivant à: Service cantonal de PCi, cassette vidéo, 1124 Gollion.

On renoue avec la tradition

L'AGPC fait la Foire...

rm. Renouvelant une tradition de plusieurs années, l'Association Genevoise pour la Protection Civile (AGPC) retrouve le chemin de la Foire de Genève. Beaucoup d'animations en perspective avec, en prime, un meilleur emplacement. Lors de cette inauguration on notait la présence de Sadok Snaïdi, secrétaire général de l'Organisation Internationale de Protection Civile.

Visiblement, Jacques-Simon Eggly était très heureux de présenter, à nouveau, un stand consacré à la PCi pour la Foire de Genève. Il y a des rendez-vous qu'on ne saurait manquer bien que les événements en aient décidé autrement pendant deux ans. Il faut dire que la Foire de Genève a un très gros impact sur la population genevoise et à ce titre, elle demeure un vecteur d'information important.

La structure est celle que met l'OFPC à disposition pour les foires et expositions. La légèreté de sa superstructure permet une mise en valeur très dynamique du stand, qui outre une présentation par graphiques, montre le nouvel équipement de la PCi. Un coin vidéo permet la visualisation, en permanence, de différents films dont celui réalisé par l'OPC Cressy. Deux autres films de l'OFPC montrent comment s'établit la collaboration entre la protection civile et différentes organisations de sauvetage, ainsi qu'un rappel des différentes catastrophes survenues en Suisse.

Un hôte différent chaque jour

Une série de panneaux interchangeables permettent à l'organisation hôte du jour de se présenter avec ses particularités. Ce ne sont pas moins de neuf organisations différentes qui ont répondu présent, auxquelles il faut encore ajouter l'OPC de l'Hôpital cantonal et, surtout, l'Organisation internationale de PCi qui sera, en quelque sorte, l'hôte d'honneur dans le cadre des 25 ans de cette organisation.



Jacques-Simon Eggly: «Je suis heureux de pouvoir à nouveau présenter l'AGPC et la PCi genevoise aux visiteurs de la Foire de Genève.»



De g. à dr.: Daniel Comte, M. Ruggieri, PCi Val d'Aoste, Marilia Amorfini, directrice de la PCi du Val d'Aoste, Hildebert Heinzmann et David Schnyder.

Avec les voisins valdotains...

Assemblée chez les «ours»

rm. La section Valais de l'USPC a tenu son assemblée générale à Orsières (dont les habitants portent le surnom d'ours), dans les locaux PCi du nouveau centre scolaire inauguré quelques jours auparavant. A cette occasion, la section recevait Marilia Amorfini, directrice de l'office de protection civile du Val d'Aoste. Quelque cinquante personnes ont répondu présent. Dans l'assistance, on remarquait Hildebert Heinzmann, vice-directeur de l'OFPC, David Schnyder, chef du Service cantonal, Michel Karlen, directeur du Centre de Grône ainsi que Bernard Depierraz, représentant l'Association des Instructeurs Romands.

La législation italienne a créé en 1983 un bureau régional de PCi dans la Région autonome du Val d'Aoste. Le Comité Régional se compose des responsables de secteurs essentiels de la PCi; ce sont les Sapeurspompiers pour les secteurs techniques, les unités sanitaires locales et Croix-Rouge italienne pour les secteurs sanitaires et sociales, forces de l'ordre, forces armées

pour le secteur logistique, ainsi que des représentants des communes.

C'est ce Comité qui étudie et détermine les risques potentiels, en fonction des activités de prévention, de la planification des actions ainsi que tout ce qui a trait à la formation de la PCi régionale. Les risques spécifiques de la Vallée sont ceux qui ont trait à tout ce que l'on retrouve dans les secteurs du secours en montagne (accidents, avalanches etc.). Il faut dire que la région compte quelque 120 000 habitants et abrite à certains moments 170 000 touristes.

Finalement et compte tenu de la situation particulière de la Vallée d'Aoste, la PCi régionale s'efforce, avec un effectif réduit (15 personnes) de suivre deux lignes directrices: la mise en œuvre de mesures appropriées à la région, la recherche et l'attribution de moyens adéquats à la protection de la population et de ses biens. Pour ce qui est du domaine du secours alpin, la Région est très développée. Elle s'appuie sur douze stations de montagnes, 700 volontaires et 180 guides. Pour le reste c'est la commune qui prévoit, en collaboration avec le Comité régional, toutes les mesures propres à la protection de sa population. Ce qui pourrait manquer, selon les responsables de la PCi, c'est très probablement une coordination plus efficace. Le manque le plus cruel est celui de l'investissement financier. En tout état de cause, par rapport à d'autres régions, la Vallée d'Aoste se considère comme privilégiée selon Marilia Amorfini.

En conclusion, même si la PCi valdotaine ne dispose pas de moyens importants, elle s'entraîne et travaille. Marilia Amorfini a souligné combien ce genre de contacts avec les voisins immédiats est important.

Daniel Comte quitte la présidence

Après huit ans passés à la tête de la section valaisanne, Daniel Comte, comme il l'avait annoncé récemment, se retire. Après avoir fait un rapide tour d'horizon, il souligne son désir de voir se constituer rapidement le deuxième détachement d'intervention rapide romand, d'autant que celui du Haut-Valais est pratiquement sur pied. D'où un appel du pied appuyé du côté du Service cantonal, afin que les moyens nécessaires soient attribués.

Quand à l'avenir, il passera d'abord par la recherche d'un nouveau président, puisque celui-ci n'a pu être trouvé avant cette assemblée. En attendant, les affaires courantes seront réglées notamment par Christian Rey, trésorier, qui assurera la liquidation des affaires courantes.

Pour sa part, David Schnyder a tenu à remercier Daniel Comte pour son engagement et sa participation active dans la création du 1^{er} détachement d'intervention du canton, et dont l'exercice récent a été, pour beaucoup, un modèle du genre. Il a aussi donné quelques informations sur l'adoption récente d'un contrat politique, sur lequel l'administration cantonale s'est penché pendant trois ans. Ce contrat, liant le Service du Feu et la PCi, a été accepté par le Conseil d'Etat. Le Grand Conseil acceptera ce contrat lors de la prochaine session. Ce document contient deux objectifs stratégiques: le premier porte sur l'amélioration de l'organisation et de la formation et sur la constitution des groupes d'intervention, au niveau communal et régional. C'est le début d'une future régionalisation qui ramènera, en quatre ans, le nombre d'organisation de PCi de 128 à 80. Au sujet de la partie formation, David

Schnyder pense qu'il est temps d'arrêter de vendre la PCi comme un partenaire de l'édilité d'une commune. Le second objectif concerne l'établissement d'un bilan et d'une analyse des places protégés.

Le mot de la commune

Quant à Marcel Biselx, conseiller communal, il a brossé un rapide portrait de sa commune. Forte de 21 villages, la commune abrite 2650 habitants. Le développement touristique joue un rôle important dans l'essor économique et social de la commune.

Quant à son histoire, elle a été marquée par la Dranse qui longe le bourg. En effet, de Bourg-St-Pierre à Martigny, la piste des Celtes devenue chaussée romaine, puis route royale, suivaient un même itinéraire et ne franchissait la Dranse qu'une seule fois, à Orsières, ce qui a donné lieu à pas mal de querelles et d'accords. C'est en 972 qu'apparaît pour la première fois le nom d'Orsières (dont on retrouve dans le nom l'appellation d'ours), parce que des brigands ont capturé l'abbé de Cluny, Mayol, alors conseiller du Pape et que cela a bien entendu marqué l'époque.

Une année positive

Bilan et tendances du SCPCi genevois

rm. Pour Philippe Wassmer, directeur de la Sécurité civile genevoise, le Service cantonal de protection civile a atteint la majorité des objectifs fixés. Quant aux tendances, elles s'orientent notamment vers des améliorations de l'instruction.

Sur le plan de l'instruction dans les OPC, Philippe Wassmer constate que la totalité de ceux-ci ont organisé des services d'instruction pour leurs cadres. On peut voir aussi que la plupart des organisations procèdent au rajeunissement des cadres. Quant aux rapports d'incorporations, ils ont incontestablement montré leur efficacité.

Quant aux détachements cantonaux de spécialistes, ceux-ci sont maintenant rattachés à des bases opérationnelles. En bref, tous les détachements s'astreignent régulièrement à suivre des entraînements propres à améliorer leur état de préparation. Pour l'équipement, il devrait atteindre, sans être luxueux, dans le courant de l'année 1998 l'autonomie prévue dans la planification.

De nombreuses améliorations ont encore vu le jour, qui influencent directement l'ensemble des activités de la PCi cantonale. Par exemple, le règlement pour la PBC a subi un toilettage sérieux et a été adopté dans sa nouvelle version par le Conseil d'Etat. Un nouveau concept de ravitaillement pour le cas de catastrophe a été mis en place. Plusieurs modifications informatiques viendront apporter une certaine contribution à la gestion des subventions





Philippe Wassmer remercie William Duteil à l'occasion de son départ.

Claude Haegi: «...C'est cela la vraie satisfaction, d'avoir, ensemble, influencé la PCi de ce pays...» et l'établissement d'une liaison avec le Département des travaux publics, dans le cadre des autorisations de construire concernant les abris, a été réalisée.

Les engagements de la PCi

Dans le cadre de l'aide intercantonale, 60 hommes des détachements de spécialistes se sont rendus à Sachseln pour participer à des opérations de remise en état. Dans ce cadre-là, Philippe Wassmer a évoqué le côté déconcertant de la décision des autorités du canton d'Obwald de suspendre toute intervention, alors même que les OPC du canton avaient réussi en un temps record à mettre sur pied quelque 250 personnes. Il y a eu aussi l'incendie de la fabrique «La Nationale» à la Jonction. Pour lui, cet événement a été un modèle d'efficacité et de promptitude de la PCi et aussi un exemple de collaboration entre des formations cantonales et locales.

Quant à 1998, les généralistes seront principalement engagés dans la réalisation d'un bilan des abris. A noter aussi que les détachements de spécialistes devront garantir leurs délais d'intervention. De plus la formation sera renforcée par l'engagement d'un instructeur supplémentaire et par l'intermédiaire d'une convention de prêt de personnel d'instruction de la PCi de la Ville au SCPCi.

Parlons information

Pour Philippe Wassmer tant le canton que les groupements et les communes ont un rôle à jouer dans l'information. De rappeler à ce sujet que des supports ont été créés par le canton et qu'ils sont à disposition. Plusieurs éditions du journal «Spécialistes info» ont paru cette année. La prochaine sortie prévue pour début 1998 verra ce bulletin arborer un nouveau «look». De son côté, le Département a conçu un multimédia de présentation; la Sécurité civile - donc la PCi - figure en bonne place. Ce produit est disponible sur Cédérom. Le SCPCi est aussi accessible par le biais d'Internet. Plusieurs OPC participent aussi à l'effort d'information, soit en relayant celle du SCPCi soit en participant à diverses manifestations. Dans ce domaine 9 OPC ont assuré une présence au stand de l'AGPC à la dernière Foire de Genève.

Claude Haegi remercie «ses» troupes

Lors du repas qui a suivi le rapport cantonal, Claude Haegi a tenu à rendre hommage à la PCi. Il a notamment déclaré: «Ce n'est plus le magistrat qui vous parle; celui-ci termine lundi à 17 h et j'aurais pu ne pas venir. Alors vous voudrez bien considérer que c'est l'homme qui est venu à votre rencontre. Nous avons passé ensemble huit ans qui n'ont pas été particulièrement tranquilles.» Et de rappeler que son sentiment profond devait conduire à une nouvelle réflexion des prestations fournies aux civils de ce pays et de ce canton à travers une Protection civile, une Sécurité civile destinées à fournir un appui à la population lorsqu'elle en a besoin.

«J'ai le plus profond respect, poursuit Claude Haegi, sur ce qui a été fait avant la réforme. C'était un autre moment et ceux qui se sont engagés l'ont fait avec le sens du Service, mais dans un contexte différent. La PCi est née pour être un instrument en cas de guerre. Il est évident aujourd'hui que même si cette menace n'est pas totalement écartée, elle est singulièrement éloignée.»

Claude Haegi a encore évoqué la difficulté qu'il y avait alors à se livrer à cette réflexion, devant inévitablement déboucher sur des changements profonds, tout en ne perdant pas de vue le côté humain de celuici. «Quant à la réforme, nous n'avons pas toujours le même point de vue, notamment au plan fédéral; mais il y a indiscutablement un dénominateur commun qui est celui de l'objectif recherché. C'est cela la vraie satisfaction, d'avoir, ensemble, influencé la PCi de ce pays. Cela n'est pas fini. Soyez attentifs, pour ne pas dire vigilants, car je ne suis pas sûr que l'essentiel du concept de la PCi ne soit pas menacé par ceux qui n'en ont pas compris le sens profond. Tout pays et celui-ci a besoin d'une protection civile.»

Der Zivilschutz jetzt im Internet! www.zivilschutz.admin.ch

La protection civile maintenant sur Internet! www.protectioncivile.admin.ch

La protezione civile adesso su Internet!
www.protezionecivile.admin.ch

Suchen Sie ein Geschenk, mit dem Sie der oder dem Beschenkten garantiert viel Freude machen? Hier unser Vorschlag! Viel für wenig Geld bietet der neue ultrapräzise und formschöne

Zivilschutz-Funkwecker



Fr. 34.- (ohne Batterie)

- Radio controlled = absolut zeitgenau.
 Richten Sie alle Uhren im Haus nach Ihrem neuen Funkwecker! Die Umstellung von Winter- auf Sommerzeit besorgt der Zivilschutz-Funkwecker automatisch.
- Schwarzes Kunststoffgehäuse (75×75×30 mm).
- Offizielles Zivilschutz-Signet (blau/orange) unterhalb des LCD-Displays.
- Zeitanzeige: Stunden/Minuten/Sekunden.
- 4stellige Alarmanzeige.
- 3stellige Temperaturanzeige.
- 24-Stunden-Weckautomatik.
- Alarmrepetition im 5-Minuten-Intervall.
- Läuft mit 1 Batterie

 (1,5 Volt AA/AM3) über 1 Jahr lang.

Und dies alles zum budgetfreundlichen Preis von nur 34 Franken (ohne Batterie). Dabei ist die Mehrwertsteuer erst noch inbegriffen.

Einsenden an Schweizerischer Zivilschutzverband, Postfach 8272, 3001 Bern, Fax 031 382 21 02.

Ja, der Zivilschutz-Funkwecker gefällt mir. Ich bestelle Stück zu Fr. 34.– (+ Porto).
Name:
Vorname:
Organisation:
Adresse:
bandayan astribitan a
Datum:
Unterschrift: